

Le 17 février 2016

Doyenné d'Hénin-Carvin
Réfléchir à l'avenir du ministère presbytéral

Présents : Mme Monique Brunet, Mme Danièle Simoulin, Mme Séverine Matuszczak, Mme Blandine Carlier, Mme Christiane (...), M. Damien Chrétien, P. Jacques Migneaux, Mme Anna Wibaux, Mme Maryse Souppart, M. Francis Delesalle, M. Gérard Petit, P. Bernard Calesse, P. Jean-Marie Loxhay, P. Vincent Blin.

Excusés : M. Serge Preux, Mme Denise Vanberten, M. Emeric Hanot, M. et Mme Oudart, P. Thomas Mikulak.

1. LE DOYENNE ET LA MISE EN ŒUVRE DU SYNODE :

Compte tenu du premier axe du synode auquel les trois autres sont ordonnés, et au vu de la situation actuelle, quelles missions le doyenné doit-il assurer pour soutenir les paroisses, les mouvements, les aumôneries... dans leurs initiatives, leurs élans missionnaires ?

Rappels du Concile provincial :

18. Dans les établissements catholiques d'enseignement, les aumôneries de l'enseignement public, les divers mouvements et autres groupes, des personnes rejoignent les jeunes là où ils sont, les accompagnent, construisent et inventent avec eux. Le Concile provincial demande aux paroisses de connaître, relayer et soutenir leurs projets et initiatives.

31. Le Concile provincial demande aux paroisses de s'organiser davantage dans une logique de réseau (*par opposition à une logique pyramidale, une logique de réseau favorise l'émergence de pôles (ici de communautés) interconnectés et interdépendants.*), pour favoriser le soutien, l'accompagnement, la communication et le ressourcement spirituel et sacramentel des chrétiens présents et témoins dans les communautés de proximité. Un tel fonctionnement demande un changement important dans nos manières d'être et de faire.

32. Le Concile provincial demande que le diocèse et les doyennés aident les paroisses à entrer dans cette logique de réseau par des moyens, des formations et un accompagnement extérieur. Dans ce même esprit, ils favoriseront aussi l'articulation des paroisses entre elles et avec les différents services et mouvements.

Synthèse de notre échange à ce sujet :

Soutenir les projets des paroisses, répondre aux besoins de formation, favoriser l'entraide :

- Par ex. un projet dans une paroisse autour du « bien commun ».
- Partager les expériences positives d'évangélisation et de catéchèse, aider les paroisses qui souhaitent les mettre en œuvre (par ex. des « Dimanche - Parole en fête » plus missionnaires, participatifs...).
- Le catéchuménat
- Des propositions « après-sacrements ».
- Des formations qui répondent à la soif des gens.

Soutenir des réseaux :

- Les équipes en pastorale de la santé, en particulier les aumôneries : se connaître, se rassembler parfois, se former.
- La pastorale des ados.
- Les relations avec les musulmans.
- La question œcuménique.

Proposer des initiatives :

- Le doyenné peut proposer des initiatives pour soutenir les paroisses (sans concurrence ni se substituer à elles). Des « mini-pèlerinages » par exemple...
- Des temps-forts pour relancer l'élan missionnaire.
- Faire vivre un réseau de réflexion avec le monde du travail.

2. ETAT DES LIEUX

Liste des agents pastoraux (âge à l'automne 2017) :

Prêtres de moins de 75 ans :

1. Bernard Calesse (65 ans, religieux, depuis 11 ans dans la paroisse, curé depuis 6 ans)
2. Tomasz Mikulak (38 ans, religieux, curé depuis 2 ans, également en charge de la mission polonaise)
3. Jean-Marie Loxhay (72 ans, curé et doyen depuis 9 ans)

Prêtres âgés :

1. Jean-Marie Leclercq (77 ans)
2. Jacques Migneaux (87 ans)
3. Maurice Macquart (86 ans)

Animatrices Laïques en Pastorale :

1. Séverine Matuszczak
2. Maryse Souppart
3. Anna Wibaux

Prêtres de la mission polonaise :

1. Leszek Wojciechowski (51 ans)
2. Georges Zawierucha (65 ans, religieux)
3. Daniel Zylinski (57 ans)

1. Emeric Hanot (ACE)
2. Mirna Bassil (enseignement catholique)

Diacres :

1. Jean-Lou Blondelle (79 ans)
2. Jean-Luc Dutériez (70 ans)
3. Daniel Grossemey (80 ans)
4. Serge Preux (57 ans)

Laïcs bénévoles :

Francis Delesalle, Danièle Simoulin, Blandine Carlier, Sylvie Preux, Denise Vanberten, M. et Mme Houdart, etc.

Communauté religieuse : Filles du Saint-Esprit.

3. LE MINISTERE PRESBYTERAL DANS LE SYNODE :

- Dans notre doyenné, est-ce qu'une itinérance (n°50 des Actes du synode) se vit déjà ? Laquelle et comment ? Est-ce que la solidarité pastorale (n°51 des Actes du synode) se vit déjà ? Laquelle et comment ?
- Comment l'une et l'autre (itinérance et solidarité pastorale) peuvent-elles se vivre davantage dès maintenant ?
Comment pourraient-elles se vivre dans deux ans, en tenant compte des prêtres qui seront là ?

Rappel du Concile provincial :

50. À l'avenir, le ministère de plusieurs prêtres intègrera une itinérance aux multiples facettes. Le Concile provincial demande que ce soit prioritairement au service de la rencontre des personnes et des communautés de proximité.

51. Dans le cadre d'un presbyterium diversifié, le Concile provincial demande que soit développée la solidarité pastorale entre prêtres au niveau d'un doyenné. Celle-ci permettra d'honorer une variété dans les missions, y compris extra-paroissiales, en fonction de l'âge, des désirs et des compétences, et surtout de répondre aux besoins pastoraux.

Innovation n°4 : les nominations des prêtres

Dans la mesure des besoins pastoraux, des disponibilités et des charismes des prêtres, on privilégiera la nomination en équipe à l'échelle d'un doyenné selon le canon 517 §1. Le prêtre modérateur peut proposer à l'évêque une répartition des missions. Cette répartition est régulièrement évaluée.

Innovation n°6 : un ministère de "coordinateur paroissial", confié par l'évêque

Il y a des paroisses dans lesquelles le curé ne peut pas être présent de façon régulière (éloignement, plusieurs paroisses en charge, d'autres ministères) ou ne souhaite pas avoir un rôle d'organisateur. Le Concile provincial demande, là où il est possible et pertinent de le faire, que soit désigné un coordinateur paroissial, homme ou femme. Pour la désignation de ce coordinateur, on procédera comme on le fait habituellement pour les EAP.

Synthèse de notre échange à ce sujet :

Itinérance :

Elle se vit déjà pour la paroisse Bx Marcel Callo. Le curé se rend présent dans quelques instances stratégiques (EAP, communication, etc.). Il rassemble ponctuellement les équipes accueils ou baptêmes. Pour le reste, il intervient quand les responsables l'appellent concernant un problème.

Cette itinérance est possible parce que Gérard Petit fait office de « coordinateur paroissial ».

Solidarité :

Jean-Marie pourrait faire plus appel à la solidarité de Bernard et Tomasz pour la paroisse Bx Marcel Callo.

Une prise en charge solidaire des missions pastorales demande de faire le point au moins tous les ans sur la façon dont ça se passe.

Point d'attention :

Travailler la notion d'appel (« dès que je prends une responsabilité, me poser la question : qui je vais mettre en route en même temps ? ») et de tuilage dans les missions.

4. SUITE DE NOTRE REFLEXION :

Je vous propose d'élaborer un ou plusieurs scénarii. Comment procéder ?

1. Vous imaginez une attribution des missions pour le ministère pastoral en fonction des noms des personnes (on se projette en septembre 2017).

2. Vous imaginez une répartition des missions du doyenné, en fonction des noms des personnes et des durées de mandat.

ATTENTION : cela ne signifie pas que nous allons en tenir compte pour des appels à venir. C'est juste un effort de réalisme à faire... D'ailleurs certains prêtres peuvent être nommés ailleurs et d'autres arriver. L'objectif est de penser des équipes.

3. Vous supprimez ensuite les noms pour conserver l'anonymat.

4. Nous mettrons cela en commun le 03 mai.

L'organisation du ministère pastoral sur le doyenné

- Quelle hypothèse d'organisation du ministère pastoral sur les 4 paroisses du doyenné ?
- Quelles paroisses préparer à bénéficier d'un ministère itinérant d'un prêtre ? Qui ?
- Quelle nomination pour chaque prêtre concerné ?
- Comment proposer aux paroisses bénéficiant de la présence proche d'un prêtre un projet au service de tous ?
- Dans quelles paroisses semble-t-il pertinent de chercher un coordinateur paroissial ?
- Qui peut assurer une mission d'accompagnement des EAP, de soutien dans leurs projets ?

Les missions du doyenné

1. La pastorale des ados : une petite équipe chargée d'animer la commission jeunesse, de développer des projets fédérateurs, de travailler à des méthodes pour que les propositions arrivent aux jeunes via les communautés chrétiennes... Qui ? Quel mandat ? **ACTUELLEMENT TOUT VA BIEN**

2. Le suivi des aumôneries hospitalières et de la pastorale de la santé : qui ? Quel mandat ? **EQUIPE de CHRETIENS professionnels qui est notre base d'appui On a besoin de l'élargir**
3. Une équipe pour développer le dialogue œcuménique et le dialogue avec les musulmans. Qui ? Quel mandat ?
4. Une équipe pour travailler à un réseau de rencontre, dialogue, réflexion avec le monde du travail. Qui l'appelle et l'anime ? Avec quel mandat ?
5. Une équipe pour développer des propositions en doyenné de « mini-pèlerinages » et de temps-forts pour un nouvel élan missionnaire. Qui l'appelle et l'anime ? Avec quel mandat ?
6. Elaborer un plan de formation au plus près des besoins, des demandes et du terrain : qui ? Quel mandat ?
7. La mise en œuvre du projet diocésain de catéchèse et d'évangélisation : quelle équipe pour aider les paroisses dans ce chantier ? Son mandat ?
8. D'autres missions... Pour chacune : qui et avec quel mandat ?

Reprise rapide de la synthèse.

Nos points d'attention prévus :

Le doyenné décide de soutenir dans les EHPAD la pastorale de la santé

14 octobre : temps spirituel sur la miséricorde

CPD : 23 septembre

Appeler des gens pour tel projet pour un temps précis.

Quelles seront les activités du prêtre car il ne pourra plus tout faire ?

Attention de ne pas leur demander que le sacramentel.

Quelles sont les attentes de la paroisse ?

Dans 10 ans il resterait une cinquantaine de prêtres : 1/3 français, 1/3 polonais et 1/3 d'africain. C'est pareil dans les congrégations.

Est-ce qu'on pourrait répartir les diacres sur chaque paroisse ?

Les diacres ne sont pas des sous prêtres même s'ils font quand même des mariages et des baptêmes.

Il serait bon d'avoir un coordinateur sur chaque paroisse déjà maintenant

Suite au synode, il est proposé une formation ; Monique Brunet et Jean Marie Leclercq suivront cette formation pour qu'ils puissent former entre autre, des coordinateurs paroissiaux. Il nous faudra dès cette année d'appeler des personnes dans le doyenné.

Est-ce que le nombre de laïques va rester le même ou diminuer ou augmenter ?

On rencontre des jeunes plus jeunes à qui on ne propose rien,

Repérer des jeunes parents qui accepteraient. Il faut leur donner une seule mission et pour un temps donné, au bout duquel il faut faire le point, pour le bien-être de tous.

La messe n'est pas le seul lieu où trouver des gens.

La paroisse doit être missionnaire donc proche des gens et proposer l'église quand ils en ont le désir.

Nous évangélisons dans toutes nos diverses activités par notre posture, manière de vivre. Le synode demande de valoriser et accompagner cela.

Jean Marie propose que deux prêtres soient détachés pour deux paroisses chacun avec des coordinateurs. D'autres prêtres auraient des missions particulières.

Il faudrait pouvoir les détacher des baptêmes et des mariages qui leur prennent beaucoup de temps. Ils ne sont pas que pour les sacrements.

Il faut leur laisser le temps d'aller à la rencontre des gens.

Plusieurs paroisses confiées à une équipe de prêtres, attention que chacun ne reprenne pas son territoire. Chaque paroisse sait qui est son pasteur et son équipe. Les missions sont bien définies et visibles par tous.

Il faut changer l'organisation dans la paroisse, ce qui fait changer l'état d'esprit des paroissiens.

Coordinateurs et prêtres doivent être complices.

Proposition de dynamisme pourquoi ne pas imaginer une équipe de doyenné pour les baptêmes ; comme on a pour les mariages. Cela semble difficile car les animateurs participent aux célébrations. Toutefois on pourrait faire des rencontres de doyenné pour ces équipes de baptême afin qu'elles échangent de ce qu'elles vivent.

Attention que le doyenné ne devienne pas une seule paroisse, afin de laisser la possibilité de proximité entre les gens demandeurs et les équipes.

Repères pour être coordinateur : chrétien reconnu par les chrétiens du coin. Chrétien ouvert au monde. Attention de ne pas lui demander cela en plus du reste qu'il fait déjà.

Il est essentiel de voir, régulièrement, les gens en responsabilité pour voir avec eux comment ils se sentent. (Mandats)

Faire des « contrats » missions du bénévole et fiches de bilan par le diocèse.

Développer des outils concrets pour les bénévoles.

Le conseil épiscopal doit faire le point puis nous relance pour voir les suites. .